

Séjour du Mardi 27 Mai au Jeudi 05 Juin 2025

Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025
Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N° : IM 075 100 382

Assurance R.C.P.

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162 / 0

Animateur du séjour : Denis NODIN – Mail : derinodin07@gmail.com Tél : 07 68 70 00 36

PROGRAMME

- **Transports et déplacements** : Transfert aéroport en bus, Vol aller/retour GENEVE – TIRANA
- **Hébergement** : En Guest house, chambres multiples ou dortoirs et Hôtels 3*** à TIRANA J1 et J9
- **Organisation** : Pension complète et pique-niques les jours de rando sauf les repas de midi les J1 et J10.
- **Détail du séjour : du jour d'arrivée au jour de départ avec :**

Type de séjour : Séjour en itinérance, transport des bagages assurés, portage uniquement de vos affaires du jour.

Programme des randonnées : 6 jours de randonnées de 10 à 18 km et 400 à 800 m de dénivelé dans les Alpes Albanaises. 1 jour de visite de TIRANA

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs !

BUDGET du SEJOUR

Ce prix comprend

1541 €	Vol A/R GENEVE TIRANA, bus aéroport, Hébergement en pension complète et pique-nique à midi, assurance groupe.
9 €	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme
Comprise	Assurance groupe annulation

Ce prix ne comprend pas

Sans objet	Les assurances facultatives ...
60 €	Suppléments chambres individuelles J1 et J9 Hôtel à TIRANA suivant disponibilité. Pas de chambres individuelles pendant les journées en itinérance
-	Les boissons, dépenses personnelles ... et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS !

INSCRIPTION

Nombre de participants : Minimum 20 Maximum 20
En cas d'un nombre insuffisant de participants, le séjour est purement annulé !

Les inscriptions se feront à compter de l'annonce du séjour.

L'inscription sera matérialisée par le paiement avec PayAsso sur le site internet : LEI ESCLOPS Saint-Pérollais.

Elle ne sera définitive, qu'après renvoi par mail ou courrier postal des bulletins remplis et signés à :

Mr Denis NODIN – 82 Rue Barthélémy ROUX – 07500 GUILHERAND GRANGES

Tél. : 07 68 70 00 36 - Mail : derinodin07@gmail.com

ECHEANCIER

550 €	À l'inscription	Versement (Inscription + agrément tourisme)
500 €	20 Février 2025	Deuxième acompte
500 €	20 Avril 2025	Solde

Le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...). Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site du Club : ww.randolesclops.fr / séjour / conditions générales de vente / assurance